



n°117 OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2021

Édito

L'idée de la rédaction étant de faire connaître vos nouveaux élus et de comprendre leurs fonctions, je me présente : Florence Bodin, 49 ans, mariée et maman de 4 enfants de 13 à 21 ans. Cannoise d'origine, j'habite la région parisienne depuis 35 ans environ. Amoureuse de la nature, des animaux et du contact humain, c'est avec un immense bonheur et beaucoup d'appréhension que je me suis lancée dans l'aventure d'un mandat municipal en mars 2020. J'ai pris depuis, plusieurs fonctions, notamment celle de membre de la Commission Culture et de Vice-présidente de notre Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique qui gère les écoles de trois villages. C'est de ce poste dont je souhaite vous parler en ces temps de cette rentrée scolaire.

Cette année, nous avons 17 élèves supplémentaires pour un total de 121 enfants scolarisés sur les trois communes. Les maternelles à Villemer comptent 46 élèves, les élèves du CP au CM1 sur Nonville sont 49, quant aux CM1 CM2 de Treuzy, 26 regroupés en une seule classe. Notre travail en tant que représentant du SIRP est de coordonner les agents de cantine, de garderie et du bus afin que tout se passe au mieux, tout en gérant l'aspect financier pour permettre à nos enfants et à leurs maîtresses de pouvoir faire des activités et des sorties sco-

laires intéressantes. C'est un poste qui demande beaucoup d'investissement et d'énergie. Après une année très difficile pour nos agents par manque de budget, nous avons le plaisir d'accueillir Floriane une toute jeune Atsem qui remplacera Camille lors de son départ début février. En ce début d'année nous avons fait face à des soucis de transports scolaires sur le temps du midi à cause du grand nombre d'enfants prenant le bus pour la cantine. Les règles sanitaires nous imposant toujours un service par classe pour un non-brassage, rien n'est simple. Mais j'espère que lorsque vous lirez ce petit édito, toute l'énergie que l'équipe du SIRP, nos agents et les maîtresses mettons dans l'attention au bien être de chaque enfant aura porté ses fruits et que cette année se passera pour chacun le plus agréablement possible. Un grand merci pour votre compréhension, votre patience et votre confiance. Je ne m'attendais pas du tout à autant d'implication au quotidien pour un poste d'élue municipale mais que je suis très fière que nos villages aient encore leurs écoles et que malgré les demandes de plus en plus exigeantes de certains parents et du gouvernement, le SIRP ainsi que ses agents et l'équipe enseignante essaient de travailler main dans la main pour que nos enfants soient heureux et bien accompagnés au sein de ces établissements publics.

Amicalement



Florence Bodin

MAIRIE

12, avenue du Général De Gaulle 77250 Villemer

Tél. 01 64 24 92 99

Courriel : mairie.villemer@wanadoo.frInternet : www.villemer.fr
 www.facebook.com/Ville-de-Villemer-102701131483116

Ouverture du secrétariat

Lundi et mercredi de 14h à 16h30

Vendredi de 14h à 17h.

Samedi de 10h à 11h30.

Agents administratifs : Nathalie Cagnion et

Hayat Duboumarouan

Agents techniques : Richard Rossi et Frédéric Billey



CONSEIL MUNICIPAL

Franck BEAUFRETON

- Maire,
- Sur rendez-vous

Geoffrey DESPLATS

- 1^{er} Adjoint, chargé de l'urbanisme et de l'environnement
- Sur rendez-vous

Marc VITRY

- 2^e Adjoint, chargé des travaux et des réseaux
- Sur rendez-vous

Christian BERTAUX

- 3^e Adjoint, chargé des finances, culture et vie associative
- Sur rendez-vous

Xavier HENRY

- Délégué aux Ressources humaines et Relations internes
- Gwladys MARTIN
- Déléguée à la Communication et Relations extérieures

Catherine ANSELME, Gilles BENEY,

- Florence BODIN, Freddy BODIN, Éric DESHAYES,

- Daniel HERMANS, Franck PÉTOT,

- Martine SAINTEMARIE

ÉTAT CIVIL

AU REVOIR à :

- Jeanine WAGNEUR, le 16 août
- Albert LAMPAERT, le 18 août
- Jean-Pierre MASSAÏA, le 27 août

Une information à faire passer
dans votre journal,
ou un professionnel Villemerois
souhaitant un coup de projecteur,
une seule adresse :
lelien.villemer1@hotmail.fr

POINTS FORTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 30 JUILLET 2021

1 - URBANISME

- Approbation de la révision du PLU

M. le Maire propose à l'assemblée municipale d'approuver le projet du PLU de Villemer annexé à la délibération.

Le PLU est approuvé, il sera tenu à la disposition du public, à la mairie aux jours et heures d'ouverture, dès légalisation de la Préfecture.

- Vente de biens communaux

M. Beaufreton propose au Conseil la mise en vente de deux biens communaux et d'une parcelle de terrain. Une grange située avenue du Général de Gaulle, une Grande Cour et un terrain rue du Château.

Après délibération, la mise en vente est acceptée à l'unanimité.

2 - ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Redevance d'occupation du domaine public due par Enedis pour 2021

Il est proposé au conseil municipal de définir la redevance annuelle d'occupation du domaine public par Enedis.

Après délibération, le montant est fixé à 216€.

- SDESM - Groupement de commandes EMIT

M. Beaufreton propose au Conseil, suite à une demande du SDESM, l'adhésion à une convention ayant pour objet un groupement de commandes pour exploitation et maintenance des installations de productions thermiques.

La proposition est adoptée à 9 voix POUR, 1 CONTRE et 4 ABSTENTIONS.

- Délégation travaux éclairage public

La délibération autorisant la mairie à signer la convention de transfert de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation d'éventuels travaux est reportée en l'absence de projet et étude.

- Adhésion de 16 communes

M. Beaufreton propose d'approuver l'adhésion de 16 nouvelles communes au SDESM. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 - BUDGET

- Instruction budgétaire M57

Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022. Nouvelle norme comptable permettant le suivi budgétaire et comptable d'en-

tités publiques locales variées. Après délibération, le référentiel budgétaire et comptable M57 est adopté à l'unanimité.

4 - EAU POTABLE

- Nouveau règlement

Adoption du nouveau règlement du service d'alimentation en eau potable de la commune.

5 - AFFAIRES DIVERSES

- Contrat de cession de droits

M. le Maire informe l'assemblée qu'un contrat de cession de droits de propriété d'œuvre a été réalisé avec ACT'ART et Nicolas SIMARIK réalisée derrière la maison des habitants de la communauté de Communes.

Seront à la charge de la commune :

- L'arrosage.
- L'entretien.
- Les replantations éventuelles.

- Remplacement de Caroline De Sousa au SIRP et au CCAS

Suite à sa démission, cette dernière est remplacée, par Martine Saintemarie (Titulaire) et M. Marc Vitry (Suppléant) au SIRP et au CCAS par Martine Saintemarie.

- ÉPAGE - Formalisation de la désignation des délégués

Notre commune sera représentée par Geoffrey Desplats comme Titulaire et Martine Saintemarie comme Suppléante

Rapport des commissions et autres informations

- Mme Patricia PILLOT a démissionné de son poste de vice-présidente du SIRP.
- Une étude sur la mise en place du télétravail et d'un compte épargne temps est en cours.
- Reprise de contact et visite du Parc du Château de Rebour avec Seine-et-Marne Environnement. Remettre en valeur le parc.
- Le défibrillateur a été remis en place à la salle polyvalente Albert Dormier avec un abri plus protecteur des intempéries.
- Le site internet s'enrichit d'un moteur de recherche facilitant la navigation vers les différentes rubriques. Un QR-Code sera proposé qui dirigera le visiteur vers les pages Albert Dormier et Roberte Breuilley.

Souvenirs, souvenirs...

L'équipe municipale souhaiterait éditer comme par le passé un livre de cartes postales ou photos anciennes de Villemer et de ses hameaux. Si vous en avez, pouvez-vous nous les prêter afin que celles-ci soient scannées ?

Déposez-les en mairie dans une enveloppe à votre nom, afin de vous les restituer par la suite.

A ce jour, il nous manque énormément de prises de vues des hameaux. Merci.

P assage piétons

Un passage piétons a vu le jour sur l'Avenue Du Général de Gaulle. Il manquait sur cet axe très fréquenté un dispositif afin de sécuriser au mieux le déplacement piétonnier dans sa partie sud, en direction de Nemours, de la RD 403.

Les piétons peuvent maintenant traverser l'avenue du Général de Gaulle, à cet endroit, en toute sécurité.

Un projet de 9 539,28 € avec une subvention Amendes de Police* de 5 158 €, demandée auprès du service départemental en charge.

Marc Vitry

* L'État rétrocède aux communes et à leurs groupements le produit des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire.



La résidence artistique de Nicolas Simarik a débuté en avril 2019 sur le territoire de la Communauté de communes Moret Seine&Loing.

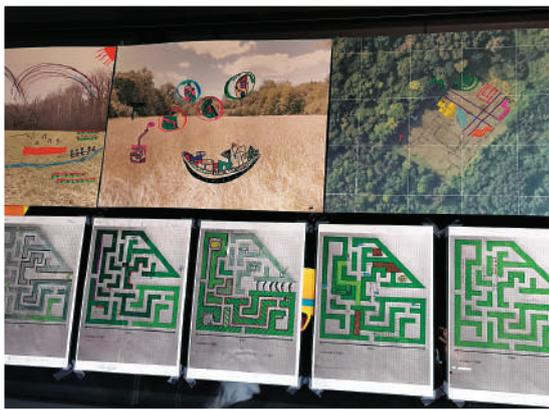
Elle avait consisté alors à porter un nouveau regard sur le territoire et à produire les panneaux de signalisation d'une ville à venir : Villereffet.

La résidence s'est ensuite poursuivie, afin de donner forme à cette ville sur un terrain d'expérimentation grandeur nature, situé à Villemer. L'objectif : concrétiser les formes de cette commune imaginaire "Villereffet" avec des installations paysagères.

Ce travail a été possible, grâce à la contribution des élèves des écoles primaires de Villemaréchal et de Dormelles. Le projet inédit, présenté sur le

terrain communal de Villemer, derrière l'Espace des Habitants communautaire est un environnement de sculptures "Métal-Végétal" implanté au coeur d'un labyrinthe naturel.

À l'occasion de cet événement de clôture, le 19 septembre 2021, en présence de M. Patrick Septiers, Président de la CCMSL, d'Act'ART, de La DRAC et de Franck Beaufreton, Maire de Villemer et Vice-président de la CCMSL délégué à la Culture, vous avez été nombreux à venir vous balader au sein du labyrinthe végétal, apprécier la fanfare et ses oies qui vous ont guidés ainsi que le spectacle "Magik Fabrik" qui a fait rire petits et grands !



◀ Le projet de Villereffet, avec l'aide des enfants de nos écoles de la CCMSL.

Vue du ciel du labyrinthe végétal. ▶

▼ Allocutions de Patrick Septiers, Président de la CCMSL, puis de Franck Beaufreton, Maire de Villemer et enfin de Nicolas Simarik, artiste plasticien et créateur de l'œuvre.



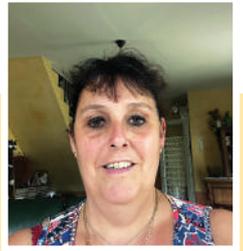
◀ Découverte du panneau "Villereffet" devant un public enchanté.

Un chef présent pour la convivialité culinaire. ▶

▼ La fanfare des oies, emmena le public au pays des enfants sous un rythme joyeux.



COUP DE PROJECTEUR SUR...



CAROLINE BONDY, j'ai 50 ans et je suis domiciliée à Villemer depuis dix-sept ans.

Je viens de créer mon entreprise d'aide à domicile afin de pouvoir me rendre utile aux autres.

De nature douce, serviable et digne de confiance, j'aime prendre soin des autres et apporter mon aide.

Je serais ravie de pouvoir vous aider dans les domaines suivants :

- Aide aux repas, courses et entretien de votre domicile
- Accompagnement lors de promenades ou à vos rendez-vous médicaux
- Démarches administratives simples

- Activités (jeux, lecture...) ou simplement soutien moral.

- Repassage

- Ménage

- Garde d'enfants de plus de 3 ans

- Petits travaux de jardinage

N'hésitez pas à m'appeler pour toutes demandes de renseignements ou pour que nous nous rencontrions.

**Quelque soit votre problème,
« Les mains d'Or » vous viennent en aide.**

Contactez-moi au 06 49 12 88 28

Email : serviceslesmainsdor77@gmail.com



CARNAVAL

Merci à toutes celles et ceux, petits et grands, qui ont participé à ce premier Carnaval de l'APE 365 Jours Parents...

C'était un vrai bonheur de vous retrouver ! Des enfants heureux, des parents enthousiastes, le tout sous un beau soleil...

A très vite pour de nouvelles aventures !!

(Retrouvez toutes les infos, événements... sur la nouvelle page Facebook APE 365 Jours Parents)

Merci pour votre soutien et de votre confiance.

Lucie, Émilie, Mégane et Typhanie, APE 365 jours parents



Un tracteur décoré pour l'occasion, emmena les enfants défilant dans les rues... C'est dans la joie et la bonne humeur que les parents déguisés ou non suivirent le cortège ! Les princesses, les super héros, les corsaires... étaient au rendez-vous.



Ci-contre à droite, la joyeuse équipe d'organisatrices de l'événement parées de leurs plus beaux déguisements.

Repas des Séniors

Le dimanche 14 novembre, midi, accueillera le tant attendu Repas de nos Aînés, à la salle polyvalente Albert Dormier.

L'an passé, il n'a pas pu être organisé à cause du Covid, mais cette année, en respectant les mesures sanitaires, c'est possible !

Repas de fête et orchestre seront au programme pour cet événement.

Vous êtes villeméroise ou villemérois de 65 ans et plus, c'est offert par la commune !

Pour les autres jeunes et moins jeunes, désirant se joindre à cet événement, une participation au repas vous sera demandée.

Inscriptions auprès du secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture, avant le 31 octobre.

Venez nombreux...

Catherine Anselme

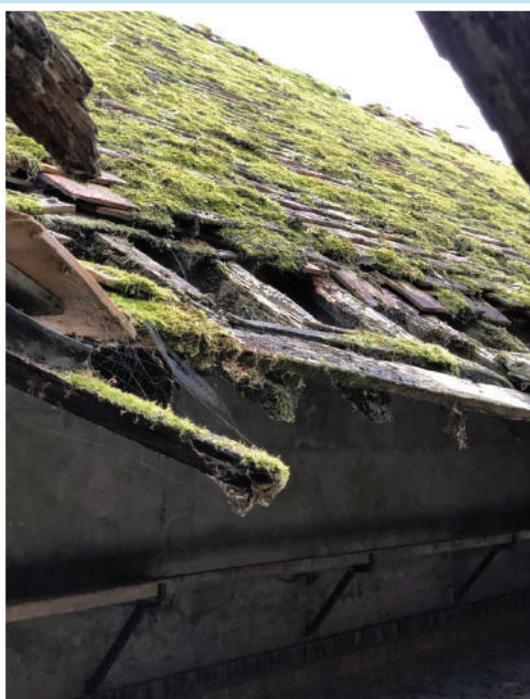


Le lavoir du bourg

La couverture du lavoir est en bien triste état, c'est pourquoi le conseil municipal a prévu de la restaurer lors de son mandat.

En attendant de monter les dossiers de demande de subventions, il a été décidé de la protéger des intempéries à l'aide de bâches mises par une entreprise spécialisée.

Dès les subventions accordées, un couvreur viendra refaire la charpente et la couverture, et ce patrimoine sera rendu aux administrés.



La charpente en chêne a bien souffert, la mousse a fait son travail !

Du fait que le lavoir a été longtemps submergé pour des raisons qui nous sont encore inconnues, et donc fermé, il a été difficile de se rendre compte de cette dégradation.

Modernisation des alarmes incendie

Notre salle polyvalente Albert Dormier, après les travaux de remise en état, réalisés à la fin du mandat précédent, avait besoin d'une révision de la toiture.

Démoussage, nettoyage et réparation des gouttières, remplacement d'ardoises et reprise de solin ont été réalisés par une entreprise spécialisée pour un coût global de 6 722,34 euros.

Profitant de la nacelle, une réparation du toit de l'église a été faite dans la foulée.

Marc Vitry



Pour nos animaux

Vous pouvez amener à la mairie des couvertures, des couettes pour les protéger du froid. Elles seront déposées au refuge. Merci ils en ont vraiment besoin.

Dominique Dandry

Rando des hameaux

C'est avec enthousiasme que je vous fais le retour sur cette belle journée Rando organisée le dimanche 12 septembre par la Commission Culture de la Commune et le CSLV. C'était une première, très enrichissante, pour moi et l'équipe.

C'est par une belle matinée ensoleillée que nous avons commencé notre briefing avec l'ensemble des bénévoles autour d'un petit café dans une bonne ambiance.

Pour cette première édition, vous avez été nombreux et nombreuses à participer à la Rando Des Hameaux.

C'est avec joie, que nous avons pris les inscriptions et que nous avons accompagné nos participants, lors du départ pour l'un des deux parcours proposés.

Après quelques heures, l'arrivée ! Un peu fatigués pour certains, en pleine forme pour d'autres, ils nous ont raconté avec enthousiasme et bonne humeur leurs aventures puis leurs premières impressions.

Nous avons eu de la part de tous, un retour très positif sur l'organisation, le point d'accueil, les points de ravitaillements, les signaleurs, l'assistance, les tracés du parcours ainsi que la disponibilité des bénévoles.

En effet, les deux parcours proposés l'un de 14 km et l'autre de 22 km ont conquis les vététistes et marcheurs (venus découvrir par curiosité) par la diversité des paysages et des endroits insolites.

C'était l'occasion, pour beaucoup de découvrir sans se perdre les chemins de notre beau village, à travers les hameaux.

Pour notre prochaine édition, nous avons pris en compte les échanges et retours d'expériences de nos participants.

Nous vous donnons déjà rendez-vous au printemps 2022 pour de nouvelles aventures, ainsi que des nouveautés.

Franck Pétot



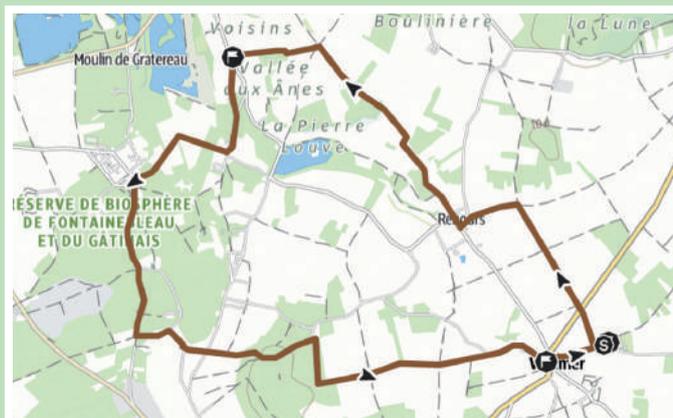
◀ ▶
L'équipe de bénévoles prête à accueillir les participants dès 8 heures.



◀ ▶
Au départ, enregistrement des inscriptions et petit café avant l'effort sous un beau soleil.



▼ Ci-dessous, les deux parcours proposés. Un de 14 km et l'autre de 22 km, à travers les chemins de nos hameaux.





◀ Petite vue aérienne très sympa sur un des points de sécurité.

Vue aérienne de nos coureurs à travers notre campagne. ▶



◀ ◀
Arrêt à un des deux ravitaillements. Nos sportifs récupèrent et c'est reparti !



◀ ◀
A l'arrivée, les participants sont ravis et nous demandent quand aura lieu la prochaine édition. Ils sont partants !



Cadeaux enfants, ados et séniors

Comme chaque fin d'année, le CCAS offre un présent aux enfants et séniors de notre commune.

C'est pourquoi, il nous est nécessaire de connaître le nombre exact d'enfants de 0 à 11 ans, le nombre d'ados de 12 à 18 ans et de séniors de plus de 70 ans, afin d'être sûr de n'oublier personne !

Déposez au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres, le bulletin joint à ce journal.

Merci pour nos petits et grands.



Les membres du CCAS

DÉFIBRILLATEUR

Un nouveau défibrillateur a été installé à la salle polyvalente Albert Dormier.

Frédéric Billey, notre agent technique a mis le défibrillateur dans une jolie boîte de sa création afin que celui-ci soit protégé des éléments météorologiques.

Prenez en soin, il peut contribuer à sauver des vies !



RÈGLEMENT COMPTEUR D'EAU

Lors du conseil municipal du 30 juillet 2021, le nouveau règlement du service d'alimentation en eau potable de notre commune a été adopté à l'unanimité. Vous pouvez vous le procurer en mairie aux heures d'ouverture. En voici un extrait lié à la demande de contrat d'abonnement.

« Afin de bénéficier d'une alimentation en eau, un contrat d'abonnement doit préalablement être souscrit par le bénéficiaire.

ARTICLE 2.1 – DEMANDE DE CONTRAT D'ABONNEMENT

Les abonnements sont accordés à toute personne physique (propriétaire, locataire ou bénéficiaire d'une convention d'occupation précaire) ou morale (syndic, gestionnaire d'immeuble, syndicat de copropriétaires, entreprises) pouvant justifier de sa qualité par un titre à l'exclusion expresse des occupants sans droit ni titre. Il est établi au nom du représentant légal.

Les demandes de souscription d'abonnement peuvent être :

- Soit déposées dans les locaux de la Mairie ;
- Soit adressées par courrier postal ;
- Soit par mail à l'adresse mairie.villemer@wanadoo.fr

Le règlement du Service et le contrat d'abonnement sont remis en main propre ou adressés pour signature par courrier postal en deux exemplaires, dont un à retourner daté et signé, au demandeur d'un abonnement.

Le contrat prend effet après signature par l'abonné au jour de la mise en service du compteur d'eau.

Le Service des Eaux est tenu de fournir de l'eau à toute personne remplissant les conditions énoncées au présent règlement, dans les meilleurs délais à compter de la demande d'abonnement, s'il s'agit d'un branchement existant.

S'il faut réaliser un branchement neuf, le délai est de deux mois supplémentaires, après réception des autorisations administratives, sauf dans le cas où une extension de réseau est nécessaire. Le Service des Eaux peut surseoir à accorder un abonnement ou limiter le débit du branchement si l'implantation de l'immeuble ou la consommation nécessite la réalisation d'un renforcement ou d'une extension de canalisation. Avant de raccorder définitivement un immeuble neuf, le Service des Eaux peut exiger du demandeur la preuve qu'il est en règle avec les règlements d'urbanisme et avec la réglementation sanitaire.

Pour les immeubles collectifs, la distribution peut être assurée dans les trois types de cas exposés à ci-après l'article 3.2, aux conditions et restrictions afférentes.

En cas de défaillance des représentants d'une copropriété, tous les copropriétaires solidairement responsables des abonnements tant collectifs qu'individuels. »

Agenda des manifestations

Dimanche 17 octobre

Brocante organisée par le CSLV

Dimanche 14 novembre

Repas des Séniors organisé par le CCAS

Vendredi 19 novembre

Soirée Beaujolais

organisée par la section Pétanque du CSLV

Dimanche 3 avril 2022

Fête du printemps organisée par le CSLV

Dimanche 10 avril 2022

Rando des hameaux

organisée par la Mairie et le CSLV

Samedi 21 mai 2022

Festival Music Hall organisée par la Mairie

Dimanche 12 juin 2022

Brocante organisée par le CSLV

COMPTEURS D'EAU

Le relevé des index des compteurs d'eau a débuté le 6 septembre 2021, sur toute la commune. Il est effectué par Richard Rossi et Frédéric Billey, nos agents techniques.

Afin de pouvoir éditer les factures dans de bonnes conditions, cette tournée s'achèvera fin novembre.

Pensez à dégager vos compteurs avant leur passage, car certains sont très difficiles d'accès (voir photo).

En cas d'absence, ils mettront dans vos boîtes aux lettres un petit mot et leurs coordonnées afin de prendre rendez-vous pour un second passage.

Merci de votre compréhension.



Agenda Espace des Habitants

Renseignements auprès de la EDH, rue des Marronniers, Villemer, tél. 01 64 32 81 83

Vendredi 08 octobre 14h-18h

Journée Bleue

Atelier avec un herbaliste, Jeux au Nulle Bar Ailleurs,

Café papote en calèche, sur inscription, gratuit

Samedi 16 octobre 10h-16h

Troc aux plantes Jardin de l'Espace des habitants,

Entrée libre, gratuit

Mardi 02 novembre 10h-12h

Activité physique adaptée

Intergénérationnel, Sur inscription, gratuit

Jeudi 04 novembre 10h-13h

Atelier cuisine/diététique

Intergénérationnel, sur inscription

Vendredi 05 novembre 14h-16h

Atelier «Jardin d'hiver»

Intergénérationnel, sur inscription

Samedi 13 novembre 14h-18h

Repair café

Adultes et jeunes de plus de 16 ans, entrée libre, gratuit,

Vendredi 26 novembre 11h-12h et 15h30-16h30

Coup de pouce numérique

Tout public, rdv individuel, sur rdv, gratuit

Mardi 30 novembre 19h-21h

Comité des habitants

Adultes et jeunes de plus de 16 ans, entrée libre, gratuit

Vendredi 10 décembre 11h-12h et 15h30-16h30

Coup de pouce numérique

Tout public, rdv individuel, sur rdv, gratuit

Samedi 11 décembre 14h-18h

Repair café

Adultes et jeunes de plus de 16 ans, entrée libre, gratuit,

Samedi 11 décembre 10h-20h

Marché de Noël «Villemerveilleux»

Tout public, entrée libre, gratuit

Mardi 14 décembre 20h30-22h30

Café des parents

Parents et grands-parents, entrée libre, gratuit

BORNE TEXTILE

Afin de rendre l'accès plus facile la borne textile a été placée sur le parking de la salle polyvalente Albert Dormier.

Villemer obtient de très bons scores en terme de dépôt de textile, alors continuons nos efforts pour le recyclage.

On compte sur vous...



Nos associations



C'est la rentrée pour tout le monde, y compris pour les associations qui font vivre notre village. Nous vous reprecisons dans cette version du Lien, les informations que vous pouvez trouver sur le site internet de la mairie, avec également les contacts des responsables de chaque association :

- COUNTRY

Jeudi 18h30 - Salle polyvalente Albert Dormier

- DANSE DE SALON

Lundi et jeudi 19h30 - Salle polyvalente Albert Dormier

- GYMNASTIQUE

Mercredi 19h à 20h - Salle polyvalente Albert Dormier

- TENNIS DE TABLE

Mardi 18h30 - Salle polyvalente Albert Dormier

- SOLEIL D'OR

Mardi 14h - Salle polyvalente Albert Dormier

et Thé dansant le dernier dimanche du mois.

- PÉTANQUE

4 tournois : mai, juin, juillet et septembre.

Terrains Salle polyvalente Albert Dormier

- RANDONNÉE

Chaque mardi après-midi - Salle polyvalente Albert Dormier



CONCOURS MAISONS FLEURIES 2021

Le concours des Maisons Fleuries est destiné à valoriser le fleurissement de chacun d'entre nous et d'offrir un cadre de vie agréable à tous.

C'est pourquoi, la Commission Culture de la commune tient à remercier chaque participant pour son investissement ; chaque maison fleurie est unique et à leur image.

Le jury composé de Catherine Anselme, Franck Beaufreton, Christian Bertaux, Florence et Freddy Bodin, Gwladys Martin, Franck Pétot et Martine Saintemarie, a eu la dure tâche de classer les jardins selon les critères suivants : visibilité, fleurissement et entretien général.

Pour rappel les lots sont des bons d'achat au «jardin de la Pensée» de Nonville.

1^{re} : Mme Cottry (bourg), gagnante d'un bon de 120 €

2^e : M. Fourneau (bourg), gagnant d'un bon de 75 €

3^e : Mme Pivert (bourg), gagnante d'un bon de 50 €

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, encore plus nombreux !

Gwladys Martin

« Tout jardin est, d'abord l'apprentissage du temps, du temps qu'il fait, la pluie, le vent, le soleil, et le temps qui passe, le cycle des saisons. »

Erik Orsenna (écrivain français, membre de l'Académie française)



1^{er}



2^e



3^e

Commémoration

ARMISTICE 1918

C'est dans ce contexte sanitaire que Franck Beaufreton, Maire de Villemer vous invite à déposer une gerbe au pied du monument aux morts en petit comité restreint conformément aux règles sanitaires.



Dortoir école Roberte Breuilly

Afin de plonger les enfants dans le noir pour une bonne sieste, les vitres des fenêtres du dortoir avaient été occultées par les moyens du bord.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a opté pour équiper ces fenêtres de stores occultants roulants montés par des professionnels et ce, afin que les enfants dorment dans le noir et en toute sécurité. Pour un coût de 1 969€.

Une information à faire passer dans votre journal, ou un professionnel Villemerois souhaitant un coup de projecteur, une seule adresse : lelien.villemer1@hotmail.fr

Soirée Beaujolais

Le 19 novembre, à partir de 20h, la section pétanque du CSLV organise la traditionnelle soirée dégustation du Beaujolais nouveau.

On se retrouvera à la salle polyvalente Albert Dormier, où buffet campagnard, musique et bonne ambiance vous attendrons.



Catherine A.

Directeur de la publication : Franck Beaufreton
Rédactrice en chef et Rédactrice graphiste : Martine Saintemarie
Rédaction : Catherine Anselme, Franck Beaufreton, Christian Bertaux, Freddy Bodin, Florence Bodin, Gwladys Martin, Franck Pétot
Courriel : lelien.villemer1@hotmail.fr
Impression : Espace Graphic - Écuellenes



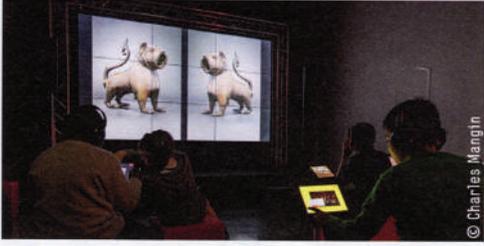
MICRO-FOLIE
COS CRPF
NANTEAU-SUR-LUNAIN - NELLER - TROCY



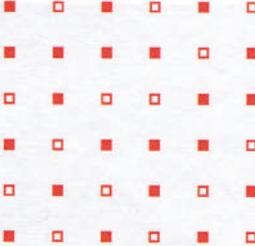
COS
FONDATION COS
ALEXANDRE GLASBERG

MUSÉE NUMÉRIQUE

QUAND L'ART VIENT À LA RENCONTRE DES TERRITOIRES



© Charles Mangin



La Micro-Folie du COS CRPF : une expérience immersive visuelle et sonore !

Le musée numérique à Nanteau-sur-Lunain permet de partager un fond de plus de 1650 oeuvres (photos, images HD, vidéos et oeuvres sonores) près de chez vous.

Cette galerie d'art virtuelle ouverte sur la diversité des trésors de l'humanité (beaux-arts, architecture, sciences et techniques, spectacles vivants, danse, musique, théâtre...) vous embarque dans une visite surprenante et ludique. Lieu de vie et de rencontres culturelles, la Micro-Folie s'adresse à tous les publics et incite à la curiosité, aux échanges et aux partages d'émotions.

Infos pratiques

Horaires et informations :
microfoliecrpf@fondationcos.org
www.cosformation.fr
 01 64 45 15 68

COS CRPF
 2 rue des arches
 77710 Nanteau-sur-Lunain

En semaine ou en week-end
 Accès individuel libre ou en groupe sur réservation
 100% gratuit



Ne pas jeter sur la voie publique



Élagage des arbres et des haies

Chacun doit veiller à ce que ses plantations n'empiètent pas sur le domaine public. Les arbres et les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Un simple rappel suffit souvent à attirer l'attention sur un débordement non contrôlé par négligence. Ces règles s'appliquent également entre parcelles contiguës.

Afin d'éviter tout conflit de voisinage, assurez-vous que vos végétaux n'empiètent pas sur la parcelle voisine. Respectez la distance réglementaire lors de vos plantations.



Respectez !

Dans notre commune, comme dans d'autres, il y a des lignes jaunes interdisant l'arrêt et le stationnement.

Ces lignes ne sont pas destinées à embêter les automobilistes, mais elles sont là parce que certains stationnements sont dangereux ou gênant pour la circulation.

C'est le cas par exemple de la ligne jaune devant la porte de l'épicerie.

Oui, il est vrai, vous n'en aurez sûrement pas pour longtemps, c'est juste pour aller à l'épicerie, voir au tabac, et puis vous n'êtes pas vraiment sur la ligne jaune mais devant le portail du commerce.

Si le car veut tourner pour accéder à la rue de la Mairie, pour aller déposer ou chercher les enfants à l'école, ou déposer les usagers à l'arrêt bus de cette même rue, il ne peut pas tourner.

Alors que se passe-t-il ? Il klaxonne, il re klaxonne ! Eh oui il a des horaires à tenir ! Cela fait du bruit... Et puis, lassé des fois, il force, et malheureusement en abîmant les tuiles de la petite extension des voisins !

Cela est valable aussi pour les camions. Tout comme, la ligne jaune en face du café, le stationnement y étant dangereux, car il obstrue la visibilité de la priorité à droite...

Alors il est vrai que vous en aviez que pour quelques minutes, mais derrière vous, un autre automobiliste va en faire de même et ce, toute la journée ! Et cela se répète d'heure en heure et de jour en jour.

Alors, pensez-y ! Les abords de la mairie sont en zone bleue et des places y sont libres, je vous l'accorde, il va falloir marcher un peu plus !

Mais bougez, c'est bon pour la santé ! Merci.



Tous les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés sur les tableaux municipaux dans le bourg et ses hameaux. Vous pouvez aussi les consulter sur le site internet de la mairie.

BROCANTÉ

Vide-
grenier

*Dimanche 17 octobre 2021
De 7h00 à 17h00*

Buvette et restauration rapide sur place

*Salle polyvalente Albert Dormier
Rue des Marronniers - VILLEMER*

*Emplacements : 5€ les deux mètres
Inscription sur place - SANS RESERVATION*

*Renseignements : 06 12 53 42 07
cslv.contact@gmail.com*



Respect des consignes sanitaires en vigueur